

# COMMUNE

## DE WOIGNARUE



# BULLETIN DE LIAISON MUNICIPAL

décembre 83

1910

1910



1910

1910

1910

# le conseil municipal issu des élections

## des 6 et 13 mars 83

MONGRENIER Henri	-	MAIRE	
ROHEE Maurice	-	1er ADJOINT	
LAURENS Christiane	-	2è ADJOINT	
BECQUET Gilles	-	3è ADJOINT	
DEFACQUE Claude	-	CONSEILLER MUNICIPAL	
DOURLENS Jacky	-	"	"
GIGNON Claude	-	"	"
CORROYER Roland	-	"	"
LEJEUNE Michel	-	"	"
CARU Didier	-	"	"
LEJEUNE Alain	-	"	"
DEVILLERS Claude	-	"	"
TAVERNIER Geneviève	-	"	"
CHARPENTIER Annick	-	"	"
PION Roger	-	"	"

### COMMISSIONS AU SEIN DU CONSEIL :

- FINANCES : MONGRENIER H - ROHEE M - LAURENS Ch - BECQUET G - DOURLENS J - LEJEUNE A - DEVILLERS Cl.
- VOIRIE - EAU - ECLAIRAGE : ROHEE M - CARU d - GIGNON C - PION R - CHARPENTIER A.
- BATIMENTS COMMUNAUX - GITE RURAL : DEFACQUE C - CORROYER R - DOURLENS J - CHARPENTIER A - TAVERNIER G.
- ECOLES - RAMASSAGE SCOLAIRE - CENTRE AERE - SPORTS : LAURENS Ch - DOURLENS J - LEJEUNE M - LEJEUNE A - CHARPENTIER A.
- CAMPING : BECQUET G - GIGNON C - CARU D - TAVERNIER G.

### DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

- Syndicat d'Electrification Nord-Vimeu : ROHEE M - LEJEUNE M.
- Syndicat d'Adduction d'eau : MONGRENIER H - CORROYER R.
- S.I.V.O.M. D'AULT : MONGRENIER H - DEFACQUE Cl.
- Association Syndicale Bas-Champs : BECQUET G - DEVILLERS Cl.
- Syndicat Scolaire C.E.S. - C.E.T. : ROHEE M - TAVERNIER G.
- Plan d'Occupation des Sols : MONGRENIER H - DEFACQUE Cl - DEVILLERS Cl.
- Centre d'Aide par le Travail : CARU D - TAVERNIER G.
- Syndicat d'Aménagement touristique du Littoral picard : MONGRENIER H - TAVERNIER G.
- Syndicat d'Etudes pour écoulement des Eaux du Vimeu : DEVILLERS Cl.
- Commission adm. du Bureau d'Aide Sociale : LAURENS ch - TAVERNIER G - LEJEUNE M - PION R.
- Délégué à la révision des listes électorales : PION R.

# le mot du maire .....

Mesdames, Messieurs, la Municipalité est heureuse de vous offrir ce premier bulletin d'information et en cette occasion de vous présenter ses meilleurs vœux de Bonne Année et de Bonne Santé pour 1984.

Lors de notre élection, nous vous avons promis de vous tenir informés de la gestion municipale.

Ce premier bulletin, dans lequel chaque président de commission rend compte du travail réalisé, des difficultés rencontrées, répond donc à ce besoin tout à fait compréhensible des habitants : être au courant de l'activité de la municipalité.

Tout d'abord, je tiens à dire ma satisfaction d'être à la tête d'une équipe où chacun, à des titres divers, assume pleinement ses responsabilités, dans le sens de l'intérêt de la collectivité.

Les Adjointes, les Présidents des commissions, les Délégués de commune aux divers Syndicats m'apportent une aide efficace et précieuse. Je tiens ici à le souligner et à les en remercier chaleureusement.

Je voudrais également souligner les excellents rapports que nous entretenons avec les Sociétés locales. Les Présidents savent maintenant qu'ils rencontreront toujours auprès de la Municipalité toute la compréhension nécessaire et le désir de collaborer dans le sens de l'intérêt de Notre Commune.

Je ne voudrais pas oublier les Employés Communaux.

Leur rôle, leur travail, parfois méconnu, est important dans une commune. Nous avons la chance d'avoir des gens compétents qui se sont montrés efficaces et ont agi avec un sens des responsabilités dont je leur sais gré et qui nous ont permis de réaliser depuis notre élection un nombre de réalisations non négligeable.

Les Présidents de commissions vous en parleront plus en détail.

Pour les années à venir, nous avons des projets : éclairage des Blancarts, des sanitaires au Foyer Municipal, des vestiaires-douches au terrain de football, l'embellissement de la commune et des hameaux d'Hautebut et d'Onival et bien sûr, la Maison Familiale à Hautebut.

Notre ligne de conduite, celle qui nous a guidés depuis les élections, c'est de chercher à améliorer tout en préservant les intérêts des contribuables. Pour cela, nous chercherons à bénéficier de toutes les subventions, de toutes les aides que la Région et le département peuvent mettre à la disposition des Communes depuis la récente Loi de décentralisation.

La Mairie, Votre Mairie, est ouverte à tous : chacun d'entre vous peut y trouver l'information l'aide, l'appui qu'il souhaite. Nombreux sont ceux qui sont déjà venus nous trouver. C'est pour moi et mes Collègues une preuve de confiance et une source d'encouragement.

Cela demande du temps, de la présence, de la persévérance.

Depuis Mars 1983, nous pensons avoir tenu nos engagements et nous continuerons dans ce sens.

Henri MONGRENIER



## RAPPORT DE LA COMMISSION DE CAMPING

le camping... il y a 20 ans.

En 1978, la réhabilitation du terrain de camping était déjà à l'ordre du jour. Il fallut attendre 83 pour que les travaux commencent.... alors que rien n'avait été prévu au budget pour financer cette opération.

Le devis estimatif se monte à 200 millions d'anciens francs qui sont financés de la façon suivante :

- 80 millions de subvention ( département et région ) et 120 millions d'anciens francs couverts par 2 emprunts ( Crédit mutuel et Caisse d'Epargne d'Abbeville ).

Dès sa première réunion sur le terrain le 30 mars 1983, la nouvelle commission de camping put juger de l'état des lieux et des améliorations immédiates à apporter pour offrir aux campeurs un accueil décent. Il fallait procéder rapidement à un nettoyage et à une remise en état des sanitaires et des installations électriques particulièrement dégradées.

L'embauche d'un ouvrier d'entretien fut décidé à compter du 1er mai. Sa mission était de réparer les douches, les lavabos, repeindre les bâtiments sanitaires. Le 10 mai 83 la commission décida un nettoyage général du camp et de ses abords. Le syndicat mixte d'aménagement de la côte Picarde nous accorda une subvention de 1 500 000 anciens francs. ce qui permit l'embauche temporaire de 12 demandeurs d'emploi. Les débris, les plastiques furent ramassés. On débroussailla, on déboucha les égouts, les regards, dans la foulée le hall d'accueil fut repeint.

Tout fut terminé dans les temps, pendant que l'entreprise PLE commençait les travaux d'assainissement. Le fossé central, malsain et malodorant fut comblé et remplacé par une canalisation souterraine. Les anciens WC furent reliés à la station d'épuration par l'intermédiaire d'une station de relevage, ce qui permet d'éviter les fréquentes et onéreuses vidanges.

Monsieur DUCROT fut nommé gérant et régisseur. La saison estivale put commencer.

Le travail effectué par le personnel ( accueil, veilleurs de nuit, nettoyage ) sous la responsabilité du gérant fut irréprochable. Personne n'a ménagé ni son temps, ni sa peine. Le bilan financier est significatif : 72 millions d'anciens francs de recettes. Une bouffée d'oxygène pour nos finances communales.

Signalons la parfaite collaboration des 2 MNS affectés à la surveillance de la plage et l'entente parfaite avec les membres et dirigeants du Club des Pêcheurs plaisanciers.

Actuellement l'entreprise PLE termine l'assainissement. Une partie du camp sera rehaussé. Les canalisations électriques seront désormais souterraines. Prochainement un nouveau bloc sanitaire sera construit. Les emplacements seront bien délimités, des aires de jeux sont prévues.

Nul doute que notre futur camping présentera un autre aspect, beaucoup plus accueillant.

Le nombre d'emplacements sera réduit à 250, nous recevrons moins de monde, ce qui réduira les problèmes que posent une trop grande promiscuité.

La qualité des services ( éclairage, sanitaires, points d'eau ... ) étant améliorée, les tarifs seront révisés.

Si tout va bien, en avril, nous pourrons ouvrir notre nouveau terrain et attendre la saison 84, espérant qu'elle sera aussi favorable que cette année.

Gilles BECOUET

Parmi ces actions, l'aménagement des plans d'eau constitue une opération primordiale qui a commencé par la création d'une réserve dans la partie Nord.

Ce plan d'eau pourra permettre le développement de la pêche, un essai d'implantation d'alevins a été effectué.

La partie Sud est destinée à des activités nautiques d'initiation, mais pour cela des travaux sont nécessaires (approfondissement et aménagement des berges).

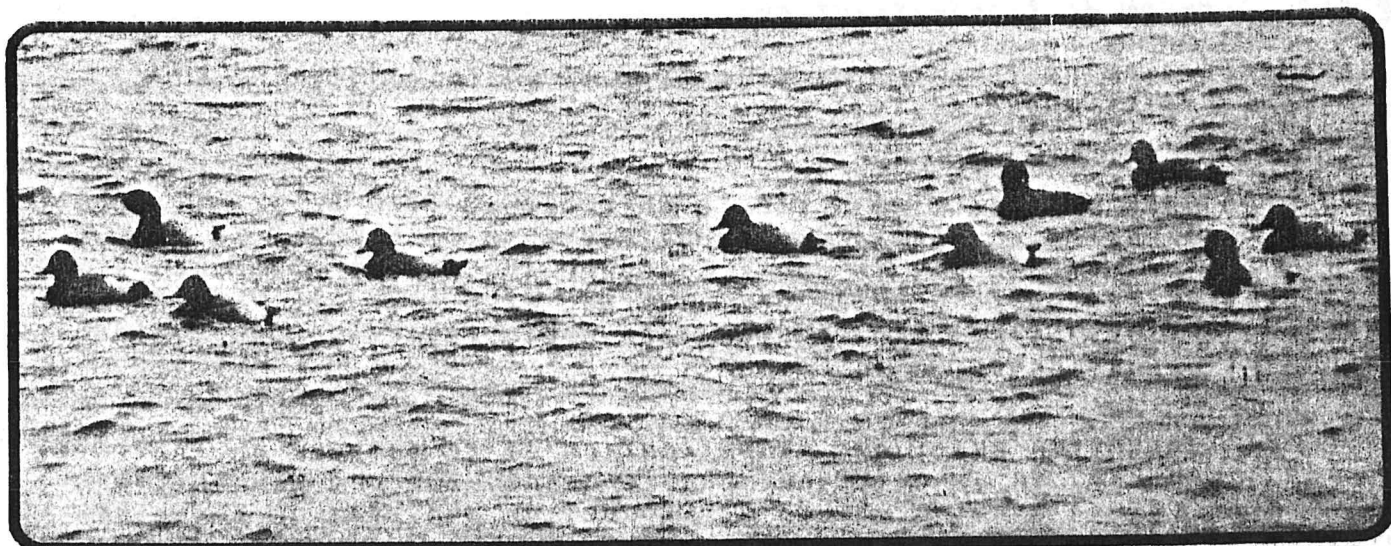
La réalisation des sentiers de découverte aura pour but d'abord la réfection des chemins, puis de faire découvrir le secteur (faune, flore). A cet effet, une table d'orientation à Hautebut, des itinéraires balisés avec des explications permettront de mieux faire connaître la région.

Il nous reste à régler le problème du ferrailleur, Mr SCHAFFIN qui devra dans un avenir proche trouver un autre dépôt en dehors du Marais. Les vieilles carcasses de camions et de matériel vestiges d'anciennes exploitations devraient également disparaître.

L'Entreprise LHOTELLIER continue à extraire en profondeur des matériaux et verse à la Commune, une redevance de 5.000 Frs par mois.

Nul doute qu'avec tous ces projets, notre Marais communal trouvera un nouveau visage plus accueillant.

Claude GIGNON.



## RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE-EAU-ECLAIRAGE

Le programme des travaux de voirie, en 83 a été limité à l'indispensable en raison de la modicité des crédits disponibles.

Des réparations urgentes des chaussées, notamment rue du Haut et dans le fond d'Ault ont été réalisées. La remise en état des chemins du marais, par le passage d'un "grader" nous a permis de parer au plus pressé.

Dernièrement, nous avons pu mettre en oeuvre un chantier important : la réfection et le bordurage de la rue de la mairie ainsi que l'aménagement d'un parking face à la mairie et aux garages communaux, ce qui facilitera la circulation et le stationnement dans ce secteur.

Ces travaux ont pu être effectués grâce à des crédits mis à la disposition de la commune par le SIVOM d'Ault. C'est l'entreprise COLAS qui fut choisie, suite à l'appel d'offres lancé.

Nous devons rapidement améliorer l'écoulement des eaux pluviales rue Barre Duquesne ( prolongée ) le profil de la chaussée est à refaire ainsi qu'un bordurage pour éviter cette mare, dangereuse, qui occupe toute la chaussée. Grâce à la compréhension de Mr FERET, qui autorise le passage d'une canalisation dans sa pâture, ces travaux pourront être réalisés rapidement et à moindres frais.

Le problème plus épineux reste celui de la " Cavée d'Hautebut ". Elle est maintenant classée en voirie départementale : il appartient donc au Conseil Général de voter les crédits nécessaires à sa réfection. Nous avons à 2 reprises attiré l'attention de Mr le Préfet sur les dangers que présentent les dégradations de la chaussée. Actuellement un projet est à l'étude : pose de buses souterraines. Nous suivons et suivrons cette affaire avec beaucoup d'attention.

Dans le secteur de l'éclairage public, outre les travaux courants d'entretien, nous envisageons très prochainement la desserte des Blancarts par la pose de 5 lampadaires - travaux subventionnés à 50 % ).

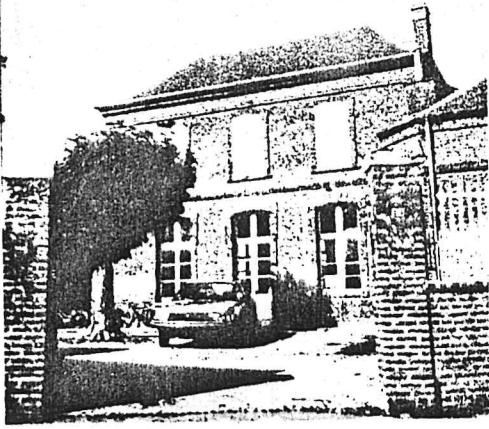
La réfection et le renforcement du réseau électrique dans le Centre ( rue de la Mairie et alentours de l'Eglise ) est en cours.

Nous remercions Mr OPAIX qui a accepté de céder rue du Moulin une petite parcelle de terrain, nécessaire à l'implantation d'un transformateur plus puissant et absolument nécessaire.

Ce problème était en suspens depuis plusieurs années. Il serait souhaitable que les propriétaires ou locataires concernés prennent conscience de la nécessité d'élaguer de façon régulière les haies bordant la voie publique. Cela éviterait aux membres de la commission le désagrément de devoir effectuer des rappels à l'ordre.

Nous pensons que nos possibilités budgétaires, en 84, nous donneront de plus grandes facilités pour poursuivre nos projets de maintenir en bon état nos chemins communaux.

Maurice ROHEE



Claude DEFACQUE.

La commission des bâtiments communaux, dès son élection, s'est préoccupée de l'état inquiétant de la toiture de l'église, sérieusement endommagée par les tempêtes du printemps. Les travaux nécessaires furent rapidement exécutés. Notons que la dépense a été couverte à 60 % par l'assurance. Le chauffage de l'église, tout à fait symbolique à l'heure actuelle, sera amélioré par la réparation prochaine de la chaudière.

Le mur du cimetière, qui commençait à s'effondrer, a reçu quelques soins urgents, et les travaux seront poursuivis au printemps.

Le gîte rural, plongé dans un long sommeil hivernal devait être achevé et aménagé de façon à pouvoir accueillir les locataires de la saison d'été. La commission s'attaqua aux nombreux petits problèmes restés en suspens, et grâce au travail compétent de Michel TAVERNIER, notre gîte, prêt à fonctionner dans les délais prévus, put être inauguré le 18 Juin, en présence des responsables du Tourisme de la Somme, de la Municipalité et des présidents des différentes sociétés locales. Chacun s'accorda à reconnaître le confort douillet et l'aspect sympathique et accueillant de ce local.

Aussi, les candidats locataires, recrutés par l'Administration départementale du Tourisme Vert, ne tardèrent pas à se manifester, et pour cette première année de fonctionnement, le bilan s'est révélé très satisfaisant. On peut dire que le gîte a été pratiquement occupé sans interruption du 1er Juillet au 8 Octobre. Le bilan financier se résume ainsi :

L'aménagement du gîte ( maçonnerie, chauffage, sanitaires, mobilier, literie ) a coûté 44 623,50 Frs. Une subvention départementale de 20 340 Frs ayant été enfin obtenue, c'est une dépense de 24 283,50 Frs qui reste à la charge de la commune.

Côté recettes, 13 semaines et un week-end ont rapporté à la commune 5 810 Frs. Certes, il faut décompter de cette somme les dépenses de chauffage et d'entretien.

Pour conclure, disons que l'amortissement de l'aménagement du gîte sera l'affaire de cinq années environ. Un autre gros morceau qu'il restait à concrétiser :

Le bâtiment destiné à abriter le matériel des pompiers et les véhicules de la commune.

A notre arrivée, le bâtiment sortait tout juste de terre et le voici pratiquement achevé; il est pratiquement déjà fonctionnel depuis plusieurs mois. Là encore, saluons le travail remarquable fourni par nos employés communaux, qui nous ont réalisé une maçonnerie vraiment impeccable sous la direction de Marc BRIET, artisan local. Ils ont réussi l'exploit d'adapter la charpente de l'ancien garage au nouveau bâtiment. Avec l'aide efficace de Gilles FOURDRIN et de son matériel lourd on réussit à la hisser sur ses piliers, sans qu'aucune retouche ne soit nécessaire.

Ainsi, grâce à la valeur professionnelle des gars de notre village, ce beau bâtiment a pu être réalisé pour une dépense minimum, qui se situe aux environs de 135 000 Frs ( non compris le coût de la main d'oeuvre locale )

D'autres travaux, bien sûr, nous attendent :

- Construction d'un bloc sanitaire près de la salle des fêtes
- Des vestiaires et douches au terrain de football
- La réfection et l'insonorisation de la salle de musique ... du pain sur la planche donc, mais grâce à notre équipe dévouée d'employés communaux et à la bonne volonté de tous, nous pouvons être certains que notre village va continuer d'apporter toujours un peu plus de bien-être à ses habitants.



## RAPPORT DE LA COMMISSION DES SPORTS ....



Le Stade municipal, dont la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux d'un montant d'environ 20 Millions d'anciens francs) était terminée, présentait de graves imperfections.

Imperfections dues à un mauvais nivellement du terrain qui, par temps humide, rendait la partie située vers le bois, impraticable du fait d'inondations.

Suite à la constatation sur les lieux, en présence de Mr TRANCART (Entreprise ayant effectué les travaux), Mr SACHY (Jeunesse et Sports) Mr RAFFIER (Equipement) et sur la demande de la Municipalité, l'Entreprise TRANCART a accepté d'effectuer, à ses frais, les travaux nécessaires pour solutionner ce problème. Travaux qui ont été effectués fin septembre et, qui à première vue, sont concluants.

L'Aménagement du Stade est en cours. Les travaux étant effectués par les employés communaux. La main courante est posée et le remplacement des anciens buts a été effectué.

Sont également prévus, les travaux de comblement du fossé de drainage, la pose d'un filet de retenue derrière chaque but et dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux, la construction d'un groupe vestiaires-douches.

Toutes ces réalisations devraient permettre ainsi de promouvoir le Football dans notre Commune avec le concours des responsables du Club Omnisports dont une des préoccupations majeures est de créer et d'assurer le fonctionnement d'une école de foot-ball pour les Jeunes scolaires qui permettrait d'assurer la relève pour les années futures.

Jacky VOURLENS.

## LES FINANCES.....

Il est impossible dans le cadre de cet article de donner le détail du budget de notre Commune.

Je me contenterai donc de vous en exposer les grandes lignes.

Lors de notre élection, en Mars dernier, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de suivre un budget voté, un peu vite sans doute le 24 Février. La seule modification que nous avons dû apporter concernait le changement des taux applicables aux impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle) et ceci pour respecter la variation proportionnelle de ces taux.

Le Budget 83 se monte à 2.112.214 Frs pour les dépenses de Fonctionnement et 1.085.775 Frs pour les dépenses d'investissement.

Il fallut malheureusement amputer ce budget de près de 420.000 FRs pour régler des factures impayées sur l'exercice 82.

D'autre part, en investissement, rien n'avait été prévu pour les travaux de rénovation du camping et la construction des garages communaux.

Cela n'a pas manqué de nous créer quelques difficultés pour régler les fournisseurs.

Afin de maîtriser la situation, il nous a fallu suivre deux impératifs : mieux contrôler les dépenses de fonctionnement et rechercher toutes les aides possibles : subventions, participations et remboursement ainsi que de rechercher des emprunts dans les meilleures conditions possibles.

Nous pûmes faire débloquer la subvention de 20.400 Frs pour le gîte rural, obtenir 15.000 Frs pour le nettoyage du camping, 80.000 Frs pour les travaux au camping et surtout obtenir que pour l'année scolaire 83-84.

L'Etat et le Département prennent totalement en charge les dépenses occasionnées par le ramassage scolaire, ce qui correspond pour nos finances à une économie de plus de 5 Millions de centimes.

Il est bien dommage qu'on n'y ait pas pensé pour les années précédentes.

Grâce à des crédits du SIVOM d'AULT - 90.000 Frs -, nous avons pu effectuer les travaux du parking et de la rue de la Mairie.

Il m'a paru intéressant, pour votre information de vous présenter les postes importants des dépenses auxquelles notre Commune doit faire face (chiffres inscrits au budget 83) :

Salaires et charges sociales.....	744.000 Frs
Ramassage des ordures.....	70.000 Frs
Participation aux charges intercommunales.....	399.475 Frs
Défense contre la mer.....	123.000 Frs
Remboursement des annuités d'emprunts.....	378.180 Frs
Dépenses obligatoires d'aide sociale.....	27.984 Frs
Subventions aux Sociétés locales. et au BAS.....	74.300 Frs
Colis de Noël-Fêtes et Cérémonies.....	30.000 Frs
Assurances de la Commune.....	29.000 Frs
Le Garage des Pompiers.....	135.628 Frs
La Réhabilitation du camping.....	300.000 Frs (en 8
	le reste 1.700.000 Fen 8

.../...

En ce qui concerne les Recettes, nous avons perçu en 83 :

Locations des huttes et actions de chasse au marais.....	96.433 Frs
Recettes du terrain camping.....	720.000 FRs
Carrières.....	60.240 Frs
Dotation globale de fonctionnement.....	541.738 Frs
Impôts locaux.....	699.982 Frs
Impôts indirects.....	11.935 Frs
Recouvrements-subsventions et participations.....	1.772.296 Frs
Produits des emprunts.....	350.000 Frs

En cette fin d'année 83, nous n'avons plus de dettes et nous terminerons avec un excédent d'environ 300.000 Frs.

Nous avons à gérer un budget de l'ordre de 330 Millions de centimes, dans lequel la part des impôts locaux ne représente que 24,2 %. C'est raisonnable et nous nous efforcerons de maintenir cette proportion.

Dans l'avenir, nous aurons à faire face au problème financier que va nous poser la construction de la maison familiale à Hautebut. Ce projet très important, de l'ordre du Milliard de centimes, ne pourra se réaliser que si nous avons l'assurance que le plan de financement sera assuré sans risques pour les finances communales. L'Etat, la Région le Département devront assurer le financement et s'engager d'une façon ferme et précise.

C'est actuellement, avec l'aide du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde, l'objet de nos démarches.

En conclusion, nous ne regretterons, ni nos heures passées, ni nos soucis, si nous réussissons à faire aboutir nos projets dans l'intérêt de notre village.

Henri MONGRENIER

